



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/108

**OBJET : MOTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN
NOUVEAU LYCEE**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : 19 Septembre 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : 19 Septembre 2017

**Le 26 Septembre l'année deux mille
dix-sept à 18h30** à Léognan

Espace Culturel G.BRASSENS

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Christian
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	A		DUFRANC Michel (Maire)		Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François		M.FATH
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	A		BENCTEUX Laure		M.BARRERE
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard		M.TAMARELLE
BETES Françoise	P		HARRIS Marie-Jo	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance

Le procès-verbal du 28 Juin 2017 est adopté

* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/108

**OBJET : MOTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN
NOUVEAU LYCEE**

Vu les statuts de la CCM, et notamment son article 3 – 1 – 2 portant sur l'aménagement de l'espace ;

Vu le rapport de l'INSEE sur le dernier recensement datant de 2014.

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

La population du canton de La Brède, recouvrant le territoire de la CCM, est en constante évolution depuis plusieurs années.

Le dernier rapport de l'INSEE issu du recensement de 2014 montre un accroissement du nombre de jeunes en âge d'aller au lycée sur le territoire de la Communauté de Communes. (+ 700 dans la tranche d'âge 11-17 ans) pour une population totale de 42 264 habitants.

Certains élèves sont contraints de faire plusieurs heures de transport quotidiennement pour faire le trajet aller-retour entre leur domicile et le lycée dans lequel ils sont affectés.

Devant ce constat, et pour permettre une meilleure accessibilité des lycéens habitant le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu, le Conseil communautaire sollicite la Région Nouvelle Aquitaine pour la construction d'un nouveau lycée de secteur.

Le conseil communautaire à l'unanimité :

1°) **Approuve** cette motion pour la construction d'un nouveau lycée de secteur

2°) **Mandate** le Président pour faire la démarche de dépôt de cette motion auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine

Fait à Martillac, le 26 Septembre 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement